

**Déclaration conjointe du Président de la République de Colombie, Gustavo Petro
Urrego,
et de Leslie voltaire Président «pro tempore» du Conseil de Transition
dans le cadre de la réunion Présidentielle et ministérielle Ccolombie-Haïti**

Jacmel, Haïti
22 janvier 2025

Rappelant les actes héroïques de Pétion et de Bolívar pour la libération des pays de l'Amérique Latine ainsi que les liens historiques de fraternité et d'amitié qui unissent les Peuples colombien et haïtien ;

Conscients de la proximité géographique entre les deux pays et de la proximité culturelle entre les peuples et désireux de mettre ces proximités à contribution de leur développement mutuel nous soulignons le moment historique des relations entre les deux pays, et la visite remarquable de la délégation colombienne à Jacmel, conduite par le Président Gustavo Petro, comme preuve de l'état de nos solides relations, de fraternité, de solidarité et de respect mutuel ;

Renouvelant leur volonté de travailler d'un commun accord au renforcement des relations de coopération et d'amitié entre les deux pays qui sont appelés à évoluer comme des partenaires stratégiques dans la Grande Caraïbe ;

Convaincus que la coopération sud-sud doit constituer l'un des piliers des relations entre pays tels la République de Colombie et de la République d'Haïti ;

Soulignant l'excellente qualité des relations entre les deux pays, fondées sur les principes d'amitié, de solidarité et de respect mutuel ;

Renouvelant leur engagement en faveur de l'État de droit, de la démocratie, du respect et de la promotion des droits de l'homme ;

Affirmant notre volonté de rechercher une solution pacifique et démocratique à la crise politique en Haïti, qui doit être menée par le peuple haïtien lui-même;

Considérant l'engagement renouvelé du Président Colombien, Son Excellence Gustavo Petro, en faveur de la consolidation de la Paix, du renforcement des institutions républicaines d'Haïti et à une solution rapide à la crise multidimensionnelle qui affecte le pays aussi bien son appel pour des programmes et projets de coopération, l'assistance technique et humanitaire en vue de consolider les acquis obtenus dans le cadre du mandat du Conseil Présidentiel de Transition ;

Rappelant les décisions de la Déclaration conjointe de la Première Réunion Présidentielle Élargie Colombie-Haïti, tenue dans la ville de Riohacha, Département de La Guajira, Colombie le 21 décembre 2024 dans laquelle les deux Présidents ont convenu de travailler ensemble dans trois domaines : i) coopération, ii) commerce et iii) humanitaire.

Déclarent ce qui suit :

i) Volet coopération :

La République d'Haïti et la République de Colombie développeront un agenda de coopération avec des projets, initiatives et activités susceptibles de bénéficier du support technique et financier de l'Agence Présidentielle de Coopération Internationale de la Colombie APC, en fonction des ressources disponibles et en accord avec les entités techniques participantes.

• *Agriculture et sécurité alimentaire :*

- Saluer la signature, dans le cadre de cette réunion, du Protocole d'Entente entre le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la République de Colombie et le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural de la République d'Haïti, avec pour objectif principal d'établir les bases d'une coopération technique interministérielle mutuellement bénéfique priorisant les échanges de connaissances et de technologies en matière de sécurité alimentaire, agriculture paysanne, familiale, communautaire et la commercialisation rurale.

- Cet instrument prévoit que des mécanismes de coopération seront explorés, notamment pour l'échange d'informations et d'expériences, le développement des capacités à travers des visites techniques et des ateliers spécialisés, des programmes de formation et la publication de matériels techniques et la diffusion d'informations.

- Le Président Gustavo Petro a réitéré la volonté de la Colombie de coopérer efficacement au renforcement de la sécurité alimentaire en Haïti, à travers notamment des actions susceptibles de contribuer au renforcement du secteur agricole haïtien, pour améliorer la sécurité alimentaire et renforcer les capacités d'Haïti en matière de conservation et de gestion des semences, de transformation de produits alimentaires et de promotion d'alimentation saine dans les zones rurales.

• *Environnement et Climat :*

- Exprimer leur satisfaction pour la signature du Mémorandum d'Entente entre le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République de Colombie et le Ministère de l'Environnement de la République d'Haïti, conformément au souhait du Président du Conseil Présidentiel de Transition d'Haïti, S.E. Leslie Voltaire qui avait salué lors de sa visite dans la ville de Santiago de Cali, Colombie, dans le cadre de sa participation à la XVIe Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue du 21 octobre au 1er novembre 2024, l'engagement et le leadership du Président de la République de Colombie, S.E. Gustavo Petro en matière de bonne gestion de l'environnement et des ressources naturelles

- Établir que cet instrument fournira un cadre pour la coopération et la mise en œuvre de projets ou de programmes dans les domaines suivants i) la restauration écologique et la régénération de la couverture végétale ; ii) les sources non conventionnelles d'énergie renouvelable pour la paix ; iii) Économie circulaire et gestion pilote ; iv) Gestion globale de l'eau dans le bassin binational de la rivière Massacre et hydro diplomatie pour la paix ; v) les Aires marines protégées ; vi) Évaluation des dommages et analyse des besoins environnementaux après la catastrophe continentale, EDANA-C et vii) Tout autre domaine lié

à l'environnement.

• *Culture* :

- Souligner, comme le Président Gustavo Petro, l'a toujours signalé la dette historique du Peuple colombien envers le pays frère Haïti, l'héroïsme du libérateur Bolivar et l'aide inestimable apportée par le Président Pétion pendant la campagne de libération, clé de l'indépendance des Nations en Amérique Latine, un soutien magnanime pour lequel la Colombie lui sera éternellement reconnaissante.

- Accentuer sur les similitudes des deux peuples, les caractéristiques qui unissent les deux villes, La Guajira et Jacmel, qui ont accueilli les deux rencontres Présidentielles, la créativité, l'affinité culturelle et la force de leurs habitants, pour la pleine exécution du Protocole d'Entente signé entre le Ministère des Cultures, des Arts et du Savoir de la République de Colombie et le Ministère de la Culture et de la Communication de la République d'Haïti, lequel prévoit la participation réciproque aux événements culturels réalisés dans l'un ou l'autre pays pour promouvoir la littérature, des arts et de la production musicale.

En ce sens, l'instrument signé par les ministres encouragera la mobilité culturelle et l'échange d'informations pour la conservation et la promotion du patrimoine, des économies populaires et de la mémoire des deux peuples.

• *Sécurité et Défense* :

- Reconnaître que les crimes transnationaux constituent des menaces directes à la sécurité de leurs peuples et de ce fait la nécessité de renforcer la coopération bilatérale en matière de sécurité est nécessaire. À cet égard, le Président de la République de Colombie a souligné que le principal intérêt de son pays est la mise en œuvre d'initiatives priorisant l'action humanitaire et le renforcement institutionnel, conformément à la vision du Gouvernement National de Colombie de Promotion et de Protection de la vie.

- Reconnaître le travail remarquable réalisé par les Ministères de la Défense des deux pays, ce qui a permis la signature d'un Protocole d'Accord pour promouvoir la coopération en matière de sécurité, de défense et la mise en œuvre dans ce domaine d'une coopération fondée sur les principes d'équité, de réciprocité et de bénéfice mutuel.

- Le Président Leslie Voltaire a profité pour souligner l'importance pour Haïti des dispositions de cet instrument, par lequel la Colombie s'engage à offrir une formation aux Forces publiques haïtiennes pour renforcer leur capacité dans les domaines de sécurité et de coexistence citoyenne, des enquêtes criminelles, des opérations tactiques urbaines et rurales et de la protection et de la promotion des droits des enfants et des adolescents.

- Le Président Petro a profité pour souligner l'importance d'AMERIPOL pour la sécurité régionale et espère qu'Haïti poursuivra le processus de ratification du Traité constitutif de cette Organisation en charge de l'articulation stratégique des efforts des États Parties dans la lutte contre la multi criminalité numérique, les menaces digitales et le trafic de la drogue.

- Le Président de la République de Colombie, Son Excellence, Gustavo Petro a souligné que la Colombie entamera des actions visant à partager des connaissances techniques dans la

surveillance des transactions financières vers la Colombie, ce qui permettra au pays frère Haïti de mieux contrôler les délits financiers.

• *Éducation :*

- Encourager la poursuite des échanges entre le Ministère de l'Éducation Nationale de la République de Colombie et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle de la République d'Haïti en vue de la souscription d'un instrument qui permettra le transfert de connaissances, la mobilité estudiantine dans les deux pays, l'accès de jeunes haïtiens à des programmes de formation pour élargir leur connaissance de la langue espagnole comme langue étrangère. Cet instrument mettra aussi l'accent sur l'éducation de la petite enfance et la sécurité alimentaire chez les enfants et les adolescents scolarisés.

- Encourager les centres universitaires et centres d'enseignement supérieur des deux pays à explorer des espaces de recherche conjointe, à coopérer pour la mise en œuvre de l'éducation virtuelle en Haïti, implémenter des programmes de cycle court et envisager la création d'une chaire Haïti-Colombie en coordination entre l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) et l'Université Nationale de Colombie (UNAL) est envisagée.

• *Education professionnelle :*

Souligner l'importance du Protocole d'Entente signé le 20 décembre 2024, entre le Service National d'Apprentissage de la République de Colombie (SENA) et le Bureau National de l'Association pour l'Éducation de la République d'Haïti (ONAPE), à travers lequel les deux entités ont convenu de travailler à la promotion culturelle et linguistique, à des formations donnant rapidement accès au marché du travail.

ii) volet commercial :

- Réaffirmer l'importance du dialogue entre les deux pays pour promouvoir des initiatives susceptibles d'augmenter, de faciliter les échanges commerciaux et stimuler le tourisme, l'établissement de liens commerciaux plus profonds à travers les instruments appropriés qui garantissent des relations tarifaires favorables pour les deux pays.

- Demander au Ministère du Commerce et de l'Industrie d'Haïti et au Ministère du Commerce et du Tourisme de la République de Colombie de prendre les mesures nécessaires, dans le cadre d'un Mémoire d'entente, pour : i) promouvoir le commerce et l'accès aux biens et services entre les deux pays ; ii) promouvoir la production locale en Haïti à travers une assistance technique et des investissements ; iii) promouvoir le développement d'infrastructures commerciales et logistiques pour le commerce bilatéral ; et iv) promouvoir des alliances stratégiques pour stimuler l'innovation et les MPME.

- Ces actions conjointes doivent contribuer à améliorer l'approvisionnement du marché haïtien et en ce sens le Président colombien a réaffirmé l'engagement de la Colombie de répondre à l'appel du pays frère pour faciliter une plus grande disposition de biens et de services, tout en mettant à profit le potentiel de production existant dans le département de La Guajira

iii) Volet humanitaire :

- Reconnaissant l'urgence d'atténuer les difficultés que connaît actuellement la population haïtienne, le Président Gustavo Petro réitère la ferme intention du Peuple Colombien de soutenir le Peuple frère d'Haïti en matière humanitaire, c'est pourquoi il demande respectueusement au Président du Conseil Présidentiel de Transition de présenter une liste de besoins urgents pour venir en aide aux populations déplacées et aux rapatriés.

- Conformément à l'article 2 du règlement du Fonds de Coopération et d'Assistance Internationale (FOCAI), la Colombie s'engage à fournir une aide humanitaire à Haïti, à travers des modalités telles que l'aide financière, l'assistance alimentaire et le don de biens. Cet engagement est dirigé par le ministère des Affaires étrangères et l'Agence présidentielle pour la coopération internationale (APC Colombie).

Autres sujets :

- Enfin, le Président Gustavo Petro a remercié son homologue haïtien pour la gentillesse, la générosité et l'hospitalité avec lesquelles le peuple et le gouvernement haïtiens ont reçu la délégation colombienne, soulignant, une nouvelle fois, les liens historiques et culturels qui unissent les deux nations.

- Dans le même temps, il a souligné et exprimé ses sentiments de profonde gratitude et de satisfaction pour les événements organisés aujourd'hui 22 janvier 2025 au cours desquels ont été commémorés l'exploit libérateur de Simón Bolivar et le soutien indéfectible et la collaboration stratégique apportés par le héros haïtien Alexandre Pétion.

- Le Président du Conseil Présidentiel de Transition, S.E. Leslie Voltaire, a, à son tour, expliqué que c'est un honneur et un privilège pour le Peuple et le Gouvernement d'Haïti de recevoir la visite du Président de la République de Colombie et sa délégation, soulignant que cet événement est une preuve de la volonté mutuelle des deux Gouvernements de renforcer leurs relations au bénéfice des deux peuples. Par la même occasion, il a remercié le dévouement et l'engagement de la Colombie et du Président Petro, en particulier, à partager avec Haïti ce moment historique, réitérant le désir et l'intérêt des deux pays de continuer à travailler ensemble pour construire un avenir de progrès, de compréhension et de prospérité partagée.

Gustavo Petro Urrego Leslie Voltaire

President de la République de Colombie President du Conseil Présidentiel de Transition de la République Haïti